

Déclaration liminaire des élus CGT au CCE du 25 février

Monsieur le Président,

A l'occasion de ce CCE, nous sommes appelés à nous prononcer sur les effets prévisibles sur l'emploi, de la stratégie de l'entreprise que vous nous avez présenté le 23 décembre dernier et qui, depuis, alimente les débats au sein des établissements.

Nous ne reviendrons pas sur la méthode de communication choisie qui a participé, à elle seule, à créer le trouble au sein des salariés de toutes catégories. Au moment où l'on parle de prévention de risques psycho-sociaux, il faudrait mesurer les dégâts occasionnés par ce type de communication.

Reste que l'organisation présentée, représente à nos yeux, un tournant qui risque de ne pas être sans conséquence pour l'emploi, contrairement à ce que vous prétendez.

Si nous sommes favorable à la création de certains domaines tournés vers les programmes d'avenir, tel le VBMR, par exemple, nous sommes beaucoup plus inquiets sur le tournant que semble vouloir prendre l'entreprise en s'orientant fortement vers l'Export, pour compenser la baisse du marché intérieur, sans pour autant mettre en place une politique de diversification qui permettrait de maintenir et développer nos compétences et notre outil de travail.

En effet, l'absence dans l'évolution de l'organisation, d'un domaine consacré au développement et à la diversification, nous rappelle votre volonté de vous recentrer, encore un peu plus sur un cœur de métier qui pourrait bien se rabougir d'année en année.

Les évolutions de métiers que vous nous présentez sont imprégnées de cette stratégie de repli, qui risque de voir, à terme les métiers de fabrication et plus généralement de production délaissés au profit de l'ingénierie et du pilotage de contrats.

L'orientation vers l'Export risque d'accentuer ce phénomène avec des exigences de plus en plus grandes de compensations qu'imposent aujourd'hui les contrats avec des pays tiers. Des exigences que se garde de mettre en avant l'Etat français lorsqu'il achète, lui-même sur étagères étrangères, comme on peut le constater avec le contrat des Véhicule à Haute Mobilité, acheté à la Suède, étudié et intégréen Suède.

Par ailleurs l'orientation export ne risque-t-elle pas, d'accélérer des processus de délocalisations de productions sous prétexte de gagner sur les coûts de fabrications ?

La création d'une direction de la Stratégie pourrait être perçue comme un plus, ce qui tendra à prouver, par ailleurs, que nous n'avons aucune stratégie à ce jour, mais nous craignons que le rôle et la mission de cette direction ne soit pas aussi favorable que cela aux salariés.

De quelle stratégie parlons-nous ? Stratégie commerciale, stratégie produit, stratégie industrielle ? Vraisemblablement les trois. Ne disiez-vous pas vous-même que la création de cette direction

accompagne la baisse des marchés étatiques et donc le rôle moins important que pourrait jouer demain, la DGA dans les choix stratégiques de l'entreprise ?

Ne doit-on pas voir là, une volonté de s'émanciper encore un peu plus de l'Etat actionnaire ?

Par ailleurs, rien dans la présentation du jour, ne fait référence aux conséquences pour l'emploi qui pourraient découler de la création de Joint Venture, telle celle mise en place pour scorpion.

Toutes ces questions nous amènent à voter contre votre stratégie et les effets prévisibles sur l'emploi que vous nous présentez au point 1 et vous ne vous étonnez pas si nous restons cohérents en votant contre également les orientations triennales de formation qui accompagnent cette stratégie.

Concernant le point 4 relatif à la politique de prévention et de gestion des risques psycho-sociaux, nous tenons à réaffirmer ici, notre volonté d'aboutir à un véritable accord sur cette question qu'aucune entreprise ne peut, aujourd'hui ignorer.

Mais pour aller au fond des choses sur ce dossier, encore faut-il qu'il n'y ait pas de tabou.

Le débat que nous avons eu, hier au cours de la réunion de négociation, nous fait craindre une attitude fuyante de la direction face aux véritables causes du mal-être que connaissent aujourd'hui les salariés de beaucoup d'entreprises, et ceux de GIAT/NEXTER également.

Nous restons persuadés que pour en finir avec la souffrance au travail, il n'y a pas d'autre solution que de s'attaquer aux causes. Organisation du travail, management, emploi, reconnaissance des qualifications, conditions d'exercice du professionnalisme, formation, solidarité dans l'entreprise, etc....

Tous ces points renvoient à la stratégie de l'entreprise et c'est bien de cela que nous voulons débattre, afin de formaliser un accord qui garantisse à tout un chacun de venir gagner sa vie, sans avoir peur de la perdre.

Concernant le point 5, relatif aux prêts de personnels au sein de l'UES, la CGT a formulé de nombreuses propositions lors des séances de négociation et prend acte que nombre d'entre elles ont été reprises dans le texte final. C'est donc en prenant acte de cela, que les élus CGT voteront POUR ce texte, préfigurant ainsi, la signature de celui-ci par notre organisation.

Enfin, pour ce qui est du point 6 relatif aux représentants des salariés aux assemblées générales des Fonds Commun de Placement des entreprises du PEE Nexter, la CGT revendique toute sa place, car partout où l'intérêt des salariés est posé, la CGT entend y faire entendre leur voix.